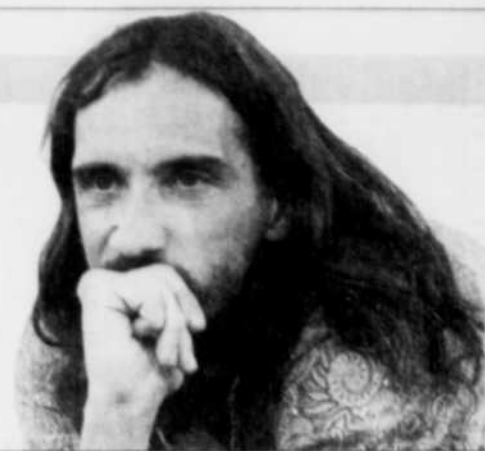


30 ANS DE «DÉSINS»: Quand Marc veut des caresses, il reçoit des pilules D 3  
 Michel Vastel: La fragilité des politiques devant l'intolérance D 4



# CONTEXTE

## Mais où est Batman ?

Les terroristes exploitent les faiblesses technologiques du monde moderne

■ QUÉBEC — Doit-on encore avoir peur de l'anthrax? Il semble que non. Les terroristes sont en train de faire une éloquente démonstration qu'il est extrêmement difficile d'utiliser cette arme comme moyen de destruction de masse, selon un spécialiste au gouvernement du Québec. Sauf que, ajoute le D<sup>r</sup> Yves Bourget, la partie n'est pas finie... Les scénarios de terreur ne sont probablement pas épuisés.

Le D<sup>r</sup> Yves Bourget, responsable du dossier des maladies infectieuses au ministère de la Santé, est formel. On a découvert une trentaine de porteurs du bacille au Capitole américain, mais il n'y a eu que trois personnes qui en ont été malades (dont un cas mortel). Tous les autres sont traités et s'en sortiront sans problème. Échec, donc, à l'anthrax. Rassurant pour tout le monde, dont les Québécois qui devraient, croit-il, se calmer un peu le pompon, eux qui n'existent même pas sur la carte du terrorisme mondial. Sauf, peut-être, comme refuge pour quelques terroristes... «Get real», lance le médecin au cours d'une entrevue. Le centre commercial de Chibougamau n'est pas menacé.»



Marie Caouette  
 M.Caouette@lesoleil.com

### CENTRES COMMERCIAUX

À cet égard, le médecin-fonctionnaire Yves Bourget, grand amateur de thriller politique, a une petite idée des projets que peuvent mijoter des terroristes déterminés, pour les prochaines étapes. Une attaque au gaz dans un métro est possible; mais ce qui serait encore plus facile et qui aurait le maximum d'effet, à son avis, ce seraient des attentats kamikaze contre des lieux symboliques de l'Amérique... comme des centres commerciaux. «Il y en a déjà 19 qui ont accepté de se tuer à bord d'avions kamikaze! Là, leur message serait clair: vous n'êtes en sécurité nulle part!»

Ces terroristes ont, en tout cas, longement mûri leur plan chaque fois. Choisir l'anthrax pour amorcer une guerre biologique, parmi les cinq ou six bactéries disponibles les plus virulentes, était une décision...judicieuse. «Ils ne se sont pas trompés. C'est l'arme biologique la plus facile à utiliser. Cela ne prend pas beaucoup de technologie et ça se fabrique assez bien avec l'aide d'un bon microbiologiste», observe le D<sup>r</sup> Michel Bergeron, un infectiologue qui dirige le Centre de recherche du CHUL.

Classé parmi les armes biologiques connues par l'Organisation mondiale de la santé, la bactérie anthrax (ou bacille de la maladie du charbon) est très dangereux lorsque ses spores sont inhalés et se rendent jusqu'aux poumons.

En contact avec les mains, l'anthrax va provoquer des lésions cutanées mais beaucoup moins de décès. La méthode

de transmission utilisée, le courrier, est «brillante, ça n'a pas de bon sens», selon le D<sup>r</sup> Bergeron. Elle ne permet pas d'éliminer beaucoup de monde, mais les terroristes n'ont pas eu besoin de cela, signale-t-il: leurs attaques ont eu «un impact énorme parce qu'ils s'en sont pris à des journalistes. Une très bonne stratégie de visibilité», ironise le chercheur.

Dans une perspective plus réaliste, le médecin estime que le risque de propager une infection dans la population au moyen de bactéries est assez faible. Il faut une bonne concentration de microbes et leur diffusion en circuit fermé. Une opération plutôt difficile à mener à terme, selon lui.

Une autre arme biologique mortelle, relativement facile à produire et à utiliser, est la toxine du botulisme; des terroristes pourraient s'en servir pour contaminer l'eau potable. «Ce serait difficile de s'attaquer à toute une ville, mais la toxine pourrait causer des ravages dans un secteur». Examinant les autres armes bactériologiques identifiées sur la liste de l'OMS, le chercheur écarte la plupart d'entre elles. La fièvre d'Ebola, par exemple, «contaminerait ceux qui voudraient multiplier ce virus à moins de disposer d'une labo très spécialisée et très protégée». La variole, dit-il encore, a été éradiquée et il ne reste que cinq ou six labos dans le monde qui conservent ce microbe...

### ARMES CHIMIQUES

Malgré ces limites, les armes biologiques demeurent plus accessibles et plus facilement manipulables par des terroristes que les armes chimiques, estime le professeur Normand Voyer du département de chimie de l'Université Laval. Les armes chimiques toxiques sont difficiles à reconstituer sans un minimum de technologie. Les gaz sont aussi souvent toxiques pour ceux-là mêmes qui les préparent.

Voir BATMAN en D 2 ►  
 □ Mauvaise interprétation D 2



Le masque et les gants font partie des nouvelles mesures mises en place au Brésil pour protéger les employés des Postes contre d'éventuelles attaques biologiques comme celles à l'anthrax subie par les États-Unis.

**LES ARMES DE LA PEUR**

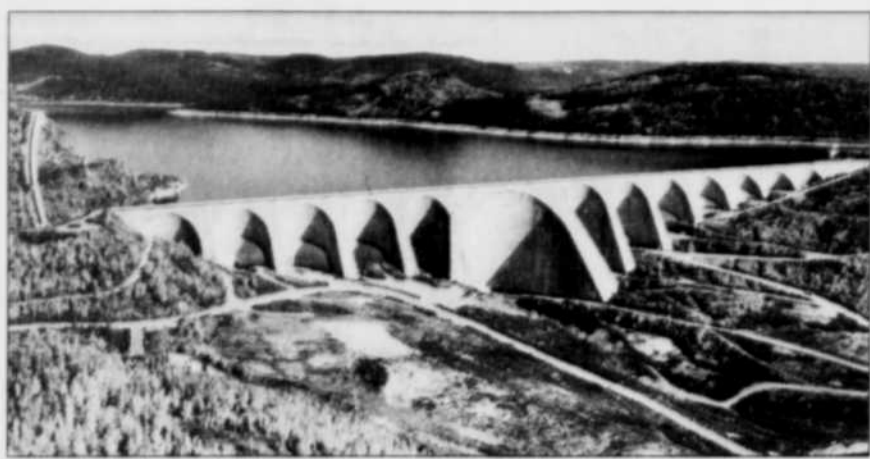
Agent	Effets	Effets	Maladie
<b>Armes chimiques</b>			
<b>Irritants</b> lacrymogène, urticants	Larmes, Démangeaisons		
<b>Vésicants</b> ypérite, léwisite	Brûlures graves, voies respiratoires atteintes		
<b>Toxiques sanguins</b> acide cyanhydrique	Asphyxie et arrêt respiratoire		
<b>Suffocants</b> phosgène, chlore	Lésions pulmonaires, troubles circulatoires		
<b>Neurotoxiques</b> Sarin, Tabun, Soman, VX	Nausées, arrêt respiratoire		
		<b>Armes biologiques</b>	
		Infection respiratoire, fièvre, lésions internes et externes	<b>Anthrax</b> bactérie
		Fièvre hémorragique, vomissements, diarrhées	<b>Ebola</b> virus
		Nausées graves, diarrhées, paralysies	<b>Botulisme</b> bactérie
		Fièvre, délire, gonflement d'un ganglion	<b>Peste</b> bactérie

INFORMATIONS: AFP / LE SOLEIL



Des agents spéciaux du FBI, à Boca Raton en Floride, où des spores d'anthrax ont été trouvées.

## 30 ANS DE « DÉSINS »



Au Québec, Hydro fait partie des organismes à risques, selon le professeur Thierry Pauchant, spécialiste en gestion de crise aux Hautes études commerciales. Ses grands barrages ne résisteraient pas à un avion qui les perceraient et ses lignes de transport sont exposées tant à un tremblement de terre qu'au verglas ou au terrorisme.

## BATMAN

Suite de la D 1

Contrairement à l'Europe, les principales armes chimiques connues et répertoriées par l'OMS sont assez peu disponibles ici. Ce ne serait pas facile de se procurer du gaz sarin ou de l'agent orange au Canada. L'armée dispose probablement de ces produits dans des lieux bien gardés, estime toutefois le professeur Voyer.

Mais, outre les armes chimiques classées par l'OMS — parce qu'elles ont déjà été utilisées en situation de guerre par le passé —, il y a des milliers de produits chimiques dont les vapeurs peuvent être toxiques en forte concentration, lance le chimiste, un spécialiste en produits toxiques et infectieux.

Des terroristes pourraient causer d'importants dégâts en mélangeant du chlore, qu'on se procure chez le piscinier, avec de l'acide. Encore faudrait-il trouver un moyen d'introduire de fortes concentrations de ce gaz ultra-toxique dans un espace fermé, dit-il. Il y a aussi la possibilité de faire exploser un camion rempli de chlore et d'acide sulfurique dans un lieu public par une journée sans vent. Une citerne de chlore liquide qui se répandrait dans la nature provoquerait aussi un nuage toxique extrêmement dangereux sur plusieurs kilomètres.

Sous quelque angle qu'on examine la situation, ces scientifiques affichent finalement beaucoup de scepticisme face à la probabilité d'une attaque terroriste massive, au Canada, au moyen d'armes bactériologiques ou chimiques sophistiquées.

## LES POINTS FAIBLES

Cela ne désarme toutefois pas le spécialiste en gestion de crise qu'est Thierry Pauchant. Pas besoin d'armes ultra-sophistiquées pour semer efficacement la terreur en Occident, affirme-t-il. Les terroristes n'ont qu'à repérer les points faibles des technologies présentes dans tous les secteurs d'activités du monde moderne.

Le terrorisme exploite le côté noir et destructeur de la technologie dont les Occidentaux sont si fiers. C'est le baba de la guerre souterraine : exploiter les faiblesses de l'ennemi!

« Comme nous ne voyons généralement, nous, que les côtés positifs de la technologie, cela nous rend très fragiles. On se bat contre des gens qui, eux, cherchent à exploiter les faiblesses de notre technologie », indique le professeur, qui a préparé des rapports pour le gouvernement du Québec et la Communauté urbaine de Montréal après les inondations du Saguenay et la crise du verglas.

À défaut d'un super-héros pour les défendre, les sociétés modernes doivent développer une culture de sécurité civile. Car, malgré le choc qu'elles causent invariablement, les crises terroristes sont, à son avis, prévisibles. Comme l'étaient les crises que le Québec a connues en raison de changements climatiques.

## Les gens font une mauvaise interprétation du risque réel

MARIE CAUETTE  
MCAuette@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Le psychologue Brian Morin comprend mal que la crainte d'être contaminé à l'anthrax soit si vive chez les Québécois alors que la méningite, qui a tué plusieurs personnes l'an dernier, n'a pas suscité de panique aussi grande. « Il n'y avait pas de périmètre de sécurité autour des écoles. »

Selon ce docteur en psychologie et membre de l'Académie américaine des experts en stress traumatique, les gens font une fort mauvaise interprétation du risque réel s'ils se voient en victimes potentielles d'une attaque à l'anthrax.

En entrevue cette semaine, le psychologue expliquait que, objectivement, le Québécois ordinaire devrait pouvoir faire la différence entre sa situation personnelle et celle des gens au pouvoir tel le président des États-Unis par exemple, face à une menace terroriste. La probabilité n'est pas la même. S'il ne le voit pas, c'est qu'il « est victime d'une distorsion de la réalité ».

Il faut distinguer entre la possibilité qu'ont les terroristes de fabriquer et de disséminer le virus et la probabilité qu'un Québécois inconnu en soit la victime, souligne-t-il.

Pour gérer une crise, enseigne ce prof, trois attitudes peuvent être adoptées : l'attaque, la fuite et l'apprentissage. En attaquant, « on essaie d'éradiquer la cause; c'est le cas de la guerre actuelle aux terroristes qui vise à les arrêter pour qu'ils ne nuisent plus ». Mais les résultats sont toujours mitigés, à son avis. L'Amérique du Nord peut aussi adopter une attitude défensive et se mettre à protéger ses biens et services essentiels. On renforce alors les services secrets et les pouvoirs de la police, comme on le fait présentement.

Le troisième mode de réaction, dit-il, c'est l'apprentissage et le changement. Là, il y a une remise en question des fondements sur lesquels est basé le développement technologique. Jusqu'à maintenant, poursuit le prof, les critères d'évaluation des nouvelles technologies sont la performance et la profitabilité.

Les crises entraînent des changements d'attitude, conclut le spécialiste. « C'est comme ça qu'on commence à apprendre, quand ça nous tombe dessus. » Il faut rendre nos sociétés technologiques modernes moins fragiles. Une forte concentration de gens dans un building les rend plus vulnérables. L'architecture doit être pensée en fonction de la sécurité. Ce qui n'était pas le cas des fameuses tours du WTC qui se sont effondrées alors que, compare le prof Pauchant, le Pentagone a tenu le coup. Cet édifice militaire a été visiblement construit avec l'idée de sécurité en tête : il est bas, il a une forme qui accentue sa résistance et les murs sont très épais, observe-t-il. Dans le cas des usines de produits chimiques, on doit penser à les isoler des habitations par un périmètre de sécurité.

Au Québec, Hydro fait partie des organismes à risques, selon l'expert. Ses grands barrages ne résisteraient pas à un avion qui les perceraient. Ses lignes de transport qui couvrent des milliers de kilomètres sont exposées tant à un tremblement de terre et au verglas qu'au terrorisme. Cela devrait mener à la remise en question de projets de trop grande envergure, conclut M. Pauchant, selon lequel on devrait privilégier de petits projets plus près des populations à desservir. « Autrement, on nous met à risque, nous, les citoyens. »

Du côté des gouvernements, la culture de sécurité civile « commence à venir, mais on apprend à la vitesse d'une tortue ou d'un escargot fatigué ».

Si les autorités excluent le risque du terrorisme de leur démarche de sécurité civile, elles se trompent, selon lui. Que doit-on craindre? « Les voitures ou les camions piégés, les poisons dans les aliments. Tout devient dangereux. » Les terroristes peuvent en effet décider s'attaquer à des gens anonymes plutôt qu'à des représentants du pouvoir ou des médias, affirme-t-il. Dans ce cas, l'accumulation de cas provoquera un mouvement de panique.

Plusieurs devraient s'inquiéter, par contre, du risque que représente la grippe, qui fait des milliers de victimes ici en hiver et pas moins de plusieurs millions aux États-Unis. Il ajoute que bien des gens « courent plus de risques, cette semaine, d'être victimes d'un accident de voiture en se rendant au travail que d'attraper ce fameux microbe ».

Les plus anxieux, ces jours-ci, sont probablement les 5% à 6% de la population qui ont vécu une expérience personnelle traumatisante ou une situation de violence extrême. Ce sont des gens qui ont déjà perdu le sentiment d'être en sécurité dans leur environnement. Le reste de la population ne risque pas de faire une psychose avec cette crise. « En tout cas, on ne fait pas la file à la porte de mon bureau pour cela. »



Pour la communauté itinérante de Québec, le rôle que jouent les organismes qui offrent des soupes populaires, comme chez les Sœurs de la Charité, est vital. On y mange, on y parle, on y partage.

## Des soupes qui nourrissent l'âme

GUILLAUME BOURGUAULT-CÔTÉ  
GBCote@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Petit matin de pluie sur Québec, aux alentours de 10h. Déjà, au coin des rues Du Pont et Saint-François, une dizaine de badauds sont rassemblés près des portes d'entrée du Café Rencontre. Le dîner ne sera pourtant servi qu'à midi... Qu'attendent-ils donc, en ligne? « Regarde bien, explique le directeur Michel Godin, ils viennent se jaser ça entre eux. C'est souvent plus important que le repas. »

Pour la communauté itinérante de Québec, le rôle que jouent les organismes qui offrent des soupes populaires est vital. On y mange, on y parle, on y partage.

Un regard, une poignée de main, un morceau de pain. Pour beaucoup, c'est la seule occasion de la journée d'établir un contact humain. Une réalité qui s'avère particulièrement fréquente pour les nombreux itinérants souffrant de maladie mentale, près de 70% d'entre eux, selon les dernières études.

## LES EXCLUS DES EXCLUS

Les intervenants de rue penchent plutôt vers un ratio de quatre personnes sur 10, tout en avouant que c'est très difficile à évaluer. « Même si le regard parle beaucoup, on n'en tire pas une conclusion pour autant. » Ce qui est sûr, disent-ils par contre, c'est que le problème est important. Sans oublier que plusieurs de ces malades

sont aussi toxicomanes...

Pour Éric Boulé, coordonnateur de l'accueil et de l'hébergement à la Maison de Lauberivière, la clientèle psychiatrique représente une grande préoccupation. « Bien souvent, ce sont les exclus des exclus. Quand même les gens de la rue vous catégorisent, la réinsertion ne peut pas être facile... »

Voilà donc une excellente raison pour que les bons Samaritains soient là, un plat dans la main droite, tandis que l'autre est tendue vers les gens de la rue. « Mais la soupe ne règle pas un problème, estime Éric Boulé. Elle permet de survivre. Pour vivre, il faut aller plus loin. »

Plus loin, c'est quelque part où une aide à long terme sera donnée au patient. « Ça nous arrive très souvent de diriger des gens vers un centre de thérapie, raconte Simone Voisine, responsable de la soupe populaire chez les Sœurs de la Charité. Nous sommes

souvent la première étape d'une réhabilitation. »

## PORTES OUVERTES

À force de baigner dans cet univers d'errance urbaine, les cuisstots du cœur ont accumulé une tonne d'images choc. « Je me rappellerai toujours cet homme qui refusait de se chauffer l'hiver, se souvient Simone Voisine. Ou un autre qui ramassait toutes sortes de déchets et les ramenait chez lui. C'étaient des cas de personnes passées entre les mailles du filet. »

Michel Godin a déjà entraîné quelqu'un par la main pour l'amener jusqu'à Robert-Giffard. Le type voulait se suicider, mais a eu l'heureuse idée d'aller le voir avant. « On s'aperçoit dans ces

## Pour beaucoup, c'est la seule occasion de la journée d'établir un contact humain

moments à quel point il y en a qui sont seuls », observe celui qui accepte tout le monde à sa table, les paumés, junkies, alcoolos ou *packés* de toutes parts. Peu importe. L'accueil inconditionnel est un mot d'ordre partout dans les établissements. « Le seuil de notre porte est au niveau de la rue, note Michel Godin. Tout le monde peut y venir, pour autant que nous ayons un sourire en échange. »

## Les camelots de « La Quête », d'éternels nomades

JEAN-PHILIPPE CIPRIANI  
JPCipriani@lesoleil.com

■ QUÉBEC — À l'angle de Saint-Jean et Dufferin, Alain Dubé exhibe un exemplaire de *La Quête*, le journal de la rue, devant les passants. Ce midi-là, il pleut un peu. Le camelot exerce son métier depuis six mois. « Il faut aimer jaser avec le monde pour vendre le journal, c'est le secret. » Alain est le meilleur vendeur du mois.

À *La Quête*, les personnes qui souffrent de troubles psychiatriques côtoient celles qui ont pris un tournant malheureux dans leur vie. Les deux groupes sont réunis dans l'adversité pour participer à la compétition amicale du crieur le plus prolifique. Le bimestriel de la capitale, chapeauté par l'Archipel d'entraide, se veut un outil de réinsertion sociale pour les itinérants.

Bernard Hélie, responsable de *La Quête*, est fier de sa douzaine de camelots, qui colorent la ville de leur présence déterminée. Il avoue bien humblement que, oui, certains d'entre eux peuvent partir sur une *go* pour une semaine, puis revenir vendre le journal. Mais ils demeurent des êtres humains valables. « Ce sont des personnes importantes, courageuses, qui font un travail très exigeant. Je mets

quiconque au défi d'aller proposer *La Quête* à -30°C en hiver. Ces gens-là, qui ont souvent des problèmes d'alcool, de toxicomanie ou sont atteints de maladie mentale, le font. »

Dans le petit local de la côte d'Abraham, un bénévole transcrit la prose d'une itinérante à l'ordinateur. Le texte original a été griffonné sur une feuille mobile. La production est assurée par des volontaires dévoués. « Le seul qui fait de l'argent avec nous, lance Bernard Hélie, c'est Quebecor », qui réclame le plein prix pour l'impression des 4000 exemplaires.

Les camelots, eux, restent solidaires. « Certains sont plus individuels, raconte Alain, qui fait des journées de 10 heures pour ramasser un dollar par journal vendu. Mais on se tient. » Le gars de Cabano avoue s'être senti gé-

né au début, car faire la promotion de *La Quête* équivaut à révéler une partie de sa vie. « Mais à force de travailler, tu prends le tour. »

Sur le trottoir, les gens qui passent devant Alain sont tantôt froids, souvent silencieux. Certains le regardent de haut. Ce sont souvent les habitués qui l'encouragent. « Des fois, des gens vont m'offrir un café. D'autres vont me donner de l'argent, sans acheter le journal. Celui-là, il lui est déjà arrivé d'en prendre 15 d'un coup! » confie Alain, au moment où un homme se procure deux exemplaires.

Pour l'instant, Alain vit à l'Armée du Salut. « Là-bas, dit-il, il y en a, des gens malades. Des hommes qui se parlent tout seul... » L'univers de la rue a ses propres préjugés, explique Bernard Hélie. « C'est dur pour un schizophrène de se faire traiter de fou par un de ses collègues. » Les camelots ne veulent évidemment pas hurler sur tous les toits qu'ils ont un problème de santé mentale ou qu'ils sont dépendants de la drogue.

Dans les prochaines semaines, Alain songe à aller faire un tour vers Trois-Rivières, voir ce que le journal de rue local, *Le Vagabond*, peut lui proposer. La plupart des bénéficiaires, observe Bernard Hélie, demeurent d'éternels nomades.

« Je mets quiconque au défi d'aller proposer *La Quête* à -30°C »

## 30 ANS DE « DÉSINS »

Marc voudrait des caresses, on lui donne des pilules. Alain voudrait juste qu'on lui achète un journal et Jean est un survivant de la « non-ins ». Sont-ils névrosés? Psychotiques? Obsessifs? Un psychologue clinicien, André Renaud, explique la différence entre déficience intellectuelle et maladie mentale.

# Une pilule plutôt qu'une caresse

L'itinérance de Marc n'est pas physique, mais mentale

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ  
GBCote@lesoleil.com

■ QUÉBEC — «Je n'ai pas de moi à moi. C'est comme si j'avais oublié de me trouver une personnalité quand j'étais jeune, et ça m'a fait un grand vide en-dedans.» Le ton est calme et le débit enjoué. Marc Lavoie, 35 ans, toxicomane et psychotique, a depuis longtemps appris à parler de lui-même comme d'un autre. Et avec une disponibilité épatante pour quelqu'un qui se dit « socialement pas adapté ».

**B**arbe et cheveux longs, un regard bleu perçant qui se confond avec le ciel dégagé de l'après-midi, Marc Lavoie se décrit comme un nomade sédentaire. « Mes pieds restent sur terre, c'est dans la tête que je pars. » Son itinérance à lui n'est pas physique, mais mentale. Il est logé, se nourrit aux soupes populaires et possède une formation en électronique. Sauf que son « dedans » est toujours resté fragile face à la vie. Ce qui l'a marginalisé un peu partout.

## LA VALSE DES PRONOSTICS

Récemment arrivé à Québec après plusieurs années passées à Rimouski, Marc fait déjà du bénévolat à la Maison de Lauberivière. « C'est un bon contact social », dit celui qui connaît tout du jargon psychiatrique. « Mon problème, ce n'est pas de ne pas être conscient, c'est de l'être trop. C'est toujours pire quand on sait qu'on est malade. On dirait alors que les médecins ne nous croient pas lorsqu'on demande du secours. »

## À ses yeux, la solution passe par la création d'une forme de garderie pour adultes

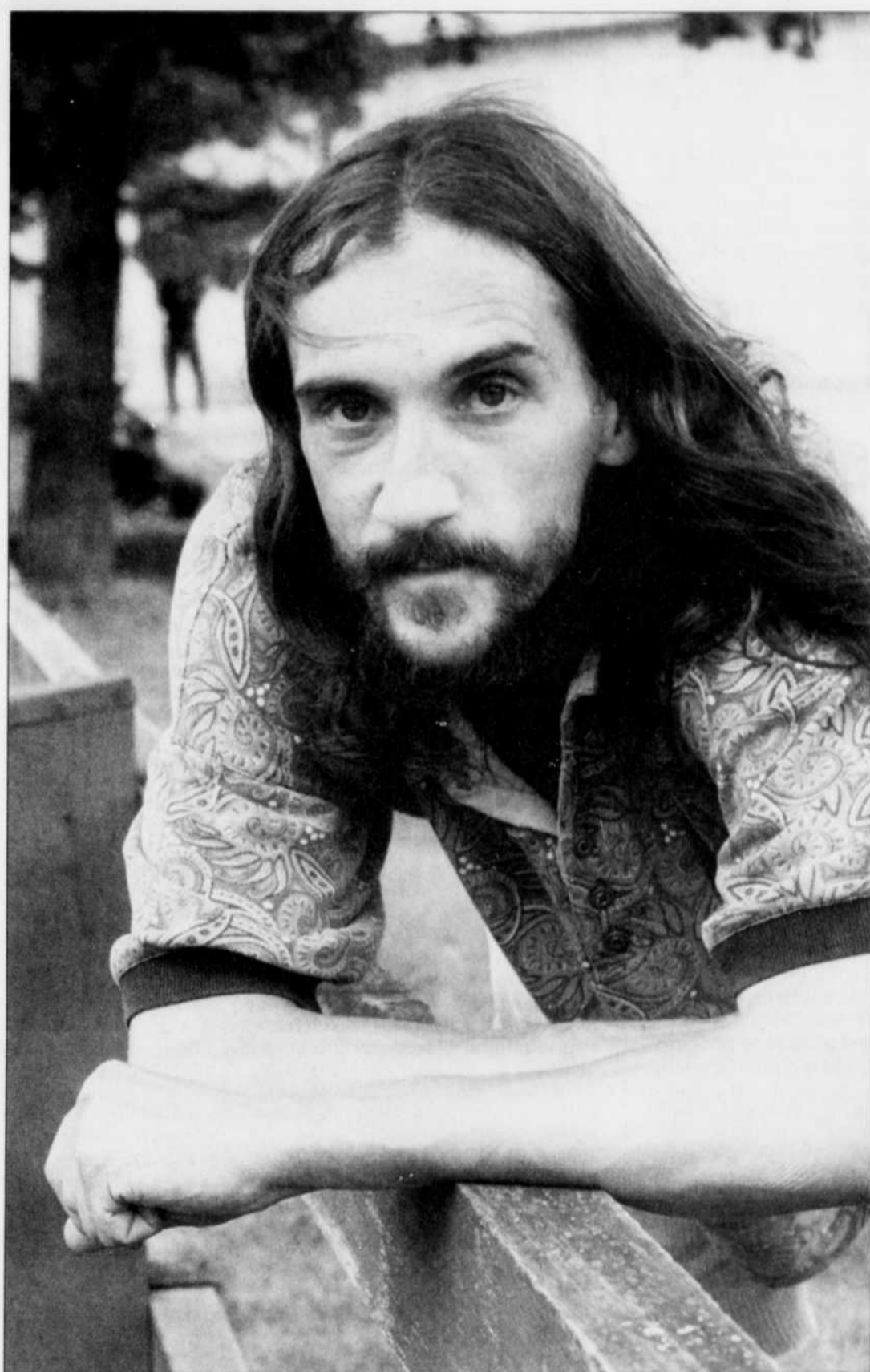
pas lorsqu'on demande du secours. » Son dossier médical est pourtant étoffé. À 15 ans, son père alcoolique lui indique le chemin de l'hôpital, croyant avoir affaire à un fou. C'est le début de la valse des pronostics. « On m'a déclaré schizophrène, ensuite maniaco-dépressif, avant de me donner un diagnostic de personnalité limite. En fait, ce que j'ai, c'est une dépendance psychologique. J'ai pris des pilules pendant 10 ans, j'ai visité un paquet d'hôpitaux et j'ai tout fait ce qu'on m'a indiqué. Mais pour moi, la médecine moderne, ça ne vaut rien. On met de l'onguent sur les bobos au lieu d'aller voir pourquoi il y a une blessure. Quand t'as simplement besoin d'une caresse, c'est une pilule qu'on te donne. »

## L'ÊTRE HUMAIN

Ses années passées en institution psychiatrique lui en ont appris long sur l'approche humaine de la médecine. « Finalement, les gens qui nous font le plus de bien, ce sont les préposés aux bénéficiaires ou les travailleurs sociaux. J'ai l'impression que les médecins ne traitent que le cerveau, pas le cœur. »

Pour ce penseur de tous les instants, le plus frustrant est de voir que l'après-hospitalisation n'est pas bien encadrée. « La désinstitutionnalisation, ça a eu du bon. Des barreaux pour sauver le monde, je n'y crois pas trop. Mais une fois dehors, les gens doivent pouvoir compter sur des ressources adaptées. Moi, je veux bien faire un effort. Je vais d'ailleurs m'inscrire bientôt dans une thérapie donnée par un CLSC. Mais ce n'est pas un lavage de cerveau que je veux, plutôt de l'aide pour me trouver une personnalité et pour remplir le vide que j'ai. Mais pas avec des pilules. »

À ses yeux, la solution passe par la création d'une forme de garderie pour adultes. « Je pense sincèrement que si on avait des maisons surveillées, où chacun aurait sa chambre, tout serait mieux. Il faudrait offrir aux gens un environnement sain, où ils ne seraient pas jugés. Quand on sort de thérapie, on n'est pas nécessairement apte à être seul en société. Le patient peut faire un bout



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

par lui-même, mais pas toute la route. Ce dont il a besoin, ce sont des rapports humains. »

## MAL DE TERRE

En attendant, Marc est loin de désespérer. Le moral est bon, il aime Québec et pense s'y établir pour quelque temps. Bien sûr, la vision des buildings de la ville et les odeurs de gaz lui font mal au cœur. Mais ça ne l'empêche pas de se lever à tous les jours sur le coup de 6 h pour aller marcher. « On est bien, dans la rue, c'est plein d'air. J'aime bien ça ! » C'est là l'occasion de réfléchir encore plus sur la Terre et la société qui l'habite. « Peut-être qu'un jour on va s'intéresser à mes idées. Je veux juste un peu de soleil sur le béton... »

*Marc Lavoie a été tour à tour déclaré schizophrène, maniaco-dépressif, puis de personnalité limite. En fait, il dit avoir une dépendance psychologique. « Mon problème, ce n'est pas de ne pas être conscient, c'est de l'être trop. C'est toujours pire quand on sait qu'on est malade. On dirait alors que les médecins ne nous croient pas lorsqu'on demande du secours. »*

# Un survivant

Pris dans l'engrenage de l'itinérance et de la délinquance, Jean a bien failli y laisser la vie

JULIE DUFRESNE  
JDufresne@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Assis à la table de la cuisine, Jean (prénom fictif) s'enquiert de l'heure à laquelle il aura droit à son prochain café. Il en a probablement déjà bu quatre ou cinq ce matin-là, mais il ne peut s'empêcher de redemander inlassablement à quand le suivant. « Le café et la liqueur, justifie-t-il, c'est toujours mieux que la boisson. »

Il n'y a pas si longtemps que Jean tente de ne plus lever le coude. En mai, il était encore dans le giron de Robert-Giffard, où pendant plus d'un an, il fut suivi en raison de ses troubles comportementaux importants. Sa dépendance à l'alcool, il va sans dire, avait été un accélérateur vers l'autodestruction.

Si son air hagard et ses réponses parfois confuses ne mentent pas quant à sa déficience, la cravate qu'il porte très ajustée et le calme qu'il dégage trahissent mal son lourd passé. « Cet homme-là, on peut sérieusement se demander comment il est possible qu'il soit encore en vie, raconte Serge Bédard, intervenant à l'Archipel d'entraide, qui le connaît bien pour l'avoir aidé à quelques reprises. Quand il est

venu [à l'Archipel] il y a deux ans, il était si mal en point que je n'étais pas certain de pouvoir le sauver. »

À 34 ans, Jean peut se qualifier de survivant. Pendant sept longues années, comme plusieurs personnes affectées de maladie mentale, il s'est pris dans l'engrenage de l'itinérance et de la délinquance, à un point tel qu'il a failli y laisser sa peau. C'est en fait à la mort de sa mère, à qui il était très attaché, qu'il quitte sa Gaspésie natale pour aller à Montréal, en pleine crise. Là-bas, en échange de l'alcool, il ira jusqu'à se prostituer dans des bars gays.

« J'ai été travesti et j'ai fait des shows de drag queen pendant longtemps. J'étais naïveux, dans ce temps-là, je ne connaissais pas ça, une capo-

te! » dit-il en jouant avec ses doigts brunis par la cigarette. « Je buvais trop, et puis j'ai attrapé l'hépatite C. »

Atterrissages forcés d'une ville à l'autre, séjours répétitifs en prison pour délits mineurs ( vols, méfaits, contraventions impayées...) et Jean aboutit un jour dans une maison de chambres peu recommandable. Vulnérable, il se fait prendre tout son argent et se met les pieds dans les plats en volant un autre pensionnaire qui, à l'évidence, sait mieux se défendre que lui. « Regarde, il m'a coupé l'oreille pour m'avertir », raconte-t-il, en montrant la cicatrice. « Si tu laisses Jean se prendre en main tout seul, ça finit toujours par être le bordel », ajoute Serge Bédard, ce à quoi le principal intéressé ne réplique pas.

## UN « NON-INS »

Ainsi, plusieurs bouteilles plus tard et de nouveau itinérant, Jean revient à l'Archipel. Cette fois, sa santé s'est complètement détériorée: il a de la difficulté à se mouvoir et doit porter des couches. Après un séjour d'urgence à l'hôpital, dans un élan de lucidité, il en vient à la conclusion qu'il doit être pris

en charge par Robert-Giffard. Seulement, les places manquent pour de nouveaux patients. Il lui faudra plusieurs demandes, des rapports d'intervenants puis une ordonnance de la cour pour qu'il y soit finalement admis. « C'est ce qu'on appelle la « non-ins » (non-institutionnalisation), explique l'intervenant de l'Archipel. Nous avons dû nous battre pour qu'il puisse recevoir les soins adéquats. [...] La situation de Jean est typique: c'est un cas de personnalité limite. Il ne peut aller nulle part parce que son comportement est trop problématique. »

Aujourd'hui, Jean vit dans un foyer avec plusieurs autres pensionnaires. La propriétaire, Hélène Castonguay, et son équipe s'occupent de chacun d'eux, 24 heures sur 24. Mais malgré cette attention soutenue, une semaine après que LE SOLEIL l'eut rencontré, Jean avait recommencé à fouiller dans les tiroirs de ses colocataires et à fuguer.

Sous haute surveillance, il s'est vu accorder une ultime chance avant de retourner à Robert-Giffard. Si le passé est garant de l'avenir, le cercle vicieux dans lequel Jean s'est emporté risque d'être un obstacle insurmontable.

## ► AUJOURD'HUI: ITINÉRANCE ET MALADIE MENTALE

Dimanche: Visages de la folie  
Lundi: Le salut par la création

## Vocabulaire de la folie

JEAN-FRANÇOIS CLICHE  
JFCliche@lesoleil.com

■ QUÉBEC — On utilise souvent, à tort, les expressions « maladie mentale » et « déficience intellectuelle » indistinctement. Bien qu'elles puissent se rencontrer chez un même individu, les deux afflictions n'en sont pas moins fondamentalement différentes.

## DÉFICIENCE

□ Au contraire de la maladie mentale, « la déficience touche le développement de l'intelligence. Il s'agit d'une carence, d'une impuissance de l'appareil intellectuel qui limite la personne atteinte dans sa capacité de comprendre et de réfléchir », explique André Renaud, psychologue clinicien de Sainte-Foy.

La déficience se manifeste à des degrés fort différents. Au stade « léger », l'individu peut atteindre un âge mental de 7 à 8 ans. Capable d'accomplir des tâches simples, lire, écrire et compter, il peut évoluer en société de façon relativement autonome. À l'autre extrémité du spectre, le handicap des déficients « sévères » (2 ans d'âge mental) entrave jusqu'à l'acquisition des comportements de base, comme un minimum d'hygiène corporelle ou le développement d'un langage compréhensible.

## MALADIE MENTALE

□ « La maladie mentale, quant à elle, ne concerne en rien les capacités intellectuelles. C'est plutôt la personnalité qui est touchée, qui fonctionne difficilement en société et avec elle-même », poursuit M. Renaud. La maladie n'est pas innée, comme l'est habituellement la déficience, mais se développe.

## NÉVROSE

□ La « névrose », forme la plus superficielle de maladie mentale, est essentiellement un problème vécu par rapport à l'autre, dont le malade cherche constamment à être aimé. L'hystérie, la phobie et l'obsession sont les trois principaux types de névrose.

## TROUBLES LIMITE

□ Viennent ensuite les « troubles limite de la personnalité », causés par un besoin non pas d'être apprécié des autres, mais de les dominer. Ces troubles peuvent prendre la forme de la séduction, du narcissisme ou de comportements antisociaux ( harcèlement, voyeurisme, manipulation, etc ).

## PSYCHOSES

□ Les « psychoses », enfin, sont les maladies mentales dont les racines remontent le plus loin dans l'enfance et qui comportent le plus de dimensions physiologiques. Contrairement aux personnes névrotiques et troublées, le psychotique ne ressent pas le besoin d'entrer en relation avec autrui, même pour le dominer. De type mélancolique, paranoïaque ou schizophrène, il vit un peu (parfois beaucoup) dans son monde.

« Nous avons tous un petit côté hystérique, narcissique ou paranoïaque », dit M. Renaud. Ce qui « fait » un malade mental, donc, c'est l'exagération d'une ou plusieurs de ces facettes de la personnalité à un point qui rend dysfonctionnels les individus touchés.

# ÉDITORIAL

Président et éditeur ALAIN DUBUC

Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

## Des turbines à dollars

L'annonce par Hydro-Québec, le 2 octobre, de la construction d'une centrale au gaz naturel près de Beauharnois, est tombée comme un cheveu sur la soupe. Le plan stratégique 2000-2004 de la société d'État contenait plutôt des arguments dissuasifs sur cette filière énergétique aux rejets de gaz à effet de serre élevés. De nouvelles technologies atténueraient énormément ce handicap, plaide Hydro-Québec mais le Québec relèvera tout de même de 3 % ses émissions de gaz à effet de serre alors qu'il est tenu de les réduire de 6 %.

La construction de cette centrale ne peut être justifiée par la hausse prévue de la demande interne d'électricité.



J.-Jacques Samson

J.Samson@lesoleil.com

Hydro-Québec dispose présentement d'une capacité de 35 000 MGW. Le projet de Melocheville n'ajoutera que 800 MGW, en 2006, et Hydro pourrait répondre à la faible hausse de la consommation locale avec d'autres projets en chantier. Ni par la volonté de créer rapidement de l'activité économique pour pallier à un début de récession. Les travaux de construction ne débuteront qu'en 2004 et ne procureront du travail qu'à 500 personnes pendant quelques mois. Trente-cinq par la suite suffiront pour la surveillance de la production.

L'hydroélectricité était et demeure bien sûr la filière privilégiée dans le développement énergétique au Québec. Hydro-Québec a toutefois diversifié au fil des ans ses sources d'approvisionnement. Son parc compte 51 centrales hydroélectriques, trois centrales thermiques à turbines à gaz, 24 à moteurs diesel dans les régions éloignées, une centrale nucléaire (Gentilly-2), des éoliennes. Elle achète aussi la production des petites centrales privées. Bref, l'hydroélectricité est de loin la plus importante source, avec 93 % de la puissance installée totale, mais n'a jamais été une religion à Hydro-Québec. Et c'est bien ainsi. Il n'y a donc pas lieu de parler aujourd'hui de « virage thermique », compte tenu du caractère marginal de la production de la future centrale au gaz naturel par rapport au volume total et parce que d'autres centrales thermiques existent depuis belle lurette.

Il devient par contre évident qu'Hydro-Québec développe une stratégie pour préserver un niveau maximum de ventes aux États-Unis et ainsi garnir les coffres du ministère des Finances.

Le budget 2001-2002 du Québec prévoyait des dividendes de 1,077 milliard \$ provenant d'Hydro-Québec. La poule aux œufs d'or pond enfin au rythme espéré. Les ventes à court terme hors Québec sont passées de 624 millions \$ en 1999 à plus de 2 milliards \$ l'an dernier. Hydro a obtenu un prix moyen de 6,5 cents le kilowattheure comparativement à 4,5 cents l'année précédente.

Or de 1992 à 1998, le niveau des réservoirs des grands barrages a baissé de 50 %. Hydro cache maintenant cette donnée, mais il ne cesserait de descendre. La société d'État se tourne donc vers d'autres sources d'approvisionnement pour continuer de « turbiner » à aussi haut régime : le moratoire a été levé sur la construction de petites centrales en juin dernier et 36 nouveaux sites offerts, pour 425 MGW. Une première centrale au gaz naturel a été annoncée ; d'autres pourraient suivre sous peu pour une puissance totale de 1600 MGW. Le plafond d'un coût de 3 cents du MGW dans l'évaluation d'un projet, claironné par le président André Caillé à son arrivée, ne tient plus : le projet de Melocheville atteindra entre 5 et 6 cents du MGW ; les petites centrales ont un coût autour de 4,5 cents.

Pendant ce temps, Gaz métropolitain, propriété à 41 % d'Hydro-Québec, invite les Québécois à se convertir au gaz pour le chauffage de leur résidence, par mesure d'économie. C'est le monde à l'envers.

La décision de construire une centrale au gaz naturel est tombée au cœur de la crise engendrée par les attentats terroristes aux États-Unis, sans débats, sans explications crédibles de la part d'Hydro-Québec. Sous prétexte que la trouvaille est économique, 500 millions \$ pour 800 MGW contre 4 milliards \$ par exemple et des problèmes avec les autochtones pour 2000 MGW à Churchill, il nous faudrait applaudir béatement. Pas si vite !



### CARREFOUR DES LECTEURS

#### Trois-Rivières à la dérive

À partir de Montréal, le fleuve descend vers le golfe ; c'est une réalité géographique évidente qu'on présume à la connaissance de tous. Le courant fluvial peut emporter avec lui toutes sortes de choses, même une ville. C'est ainsi que depuis fort longtemps, à la télévision de Radio-Canada, sur RDI, Trois-Rivières est à la dérive à l'Est de Québec.

Pour vous en convaincre, qu'il vous suffise d'observer à ce Réseau de l'information la carte météorologique qui précède parfois de quelques minutes les nouvelles de RDI. On y présente la météo d'est en ouest par groupe de régions. Dans un premier groupe, apparaissent sur la carte, les régions de Saint-Jean, des Îles-de-la-Madeleine, de Charlottetown, d'Halifax et de Moncton, alors que dans le deuxième groupe apparaissent Sept-Îles, Chicoutimi, Gaspé, Trois-Rivières et Rouyn-Noranda. Puis dans le troisième groupe, on voit sur la carte, les villes de Québec, Saint-Georges, Sherbrooke et Montréal. Par contre, à l'intérieur du téléjournal, la carte météo ne comporte pas cette dérive de Trois-Rivières, d'où la possibilité pour RDI de présenter une même carte météo sans erreur.

Comme s'interrogeait Dominic Maurais dans LE SOLEIL du 12 mai, « Quelle mouche a piqué les géographes de ces temps-ci ? » Depuis que Pares Québec eut propulsé Trois-Rivières en Estrie sur 10 000 laissez-passer et que le guide touristique de la Nouvelle-Écosse l'eut démenagé sur la rive sud, à l'ouest de Wendover, de son côté le Réseau de l'information (quelle information !) persiste toujours à nous indiquer Trois-Rivières à l'est de Québec. Quand est-ce que les géographes de Radio-Canada à Montréal sortiront de leur île pour constater que Trois-Rivières est bien à l'ouest de Québec ?

Gilles Côté  
Beauport

#### La nuisance des feuilles !

Depuis des années, chaque automne, inconscients et rebelles aux conseils, les gestionnaires du Complexe scientifique (SIQ) lancent l'opération « soufflage des feuilles ». Ils s'acharnent particulièrement sur les arbres prisonniers du béton d'une cour intérieure, qui survivent tant bien que mal, dépérissent peu à peu et qui crèveront fatalement à plus ou

moins longue échéance.

C'est donc avec stupeur que l'on voit et entend la bande « des souffleurs de feuilles à moteurs » s'activer consciencieusement deux fois par semaine. Le sol, ainsi mis à nu, supprime toute possibilité d'alimentation par recyclage naturel de cette matière organique en humus et éléments minéraux indispensables à la survie et à la santé des arbres. Pourtant quelques feuilles d'érables rebelles et oubliées passant l'hiver au sol sont totalement décomposées au printemps suivant.

Des processus d'érosion et de dégradation irréversibles rapprochent chaque année tous les arbres de cette cour d'une mort volontairement programmée. Même sous la pluie, on s'attaque aussi au nettoyage de l'asphalte des chemins d'accès, en dépit des vents fourbes qui se vengent peu après de ces « souffleurs de gaz à effet de serre ». À moins de craindre que la chute des feuilles ne détruise les larges et très coûteuses nouvelles allées en béton, aucune personne sensée ne voit l'intérêt de cette triple agression environnementale totalement ridicule et inacceptable, d'autant plus inutile que la nature, très timide, n'a pas encore trouvé le moyen de se dénouer d'un seul souffle.

Il faut dire que ce n'est pas d'aujourd'hui que par inconscience collective, chaque jour, nous détruisons un peu plus notre « cour » !

Jean Ménétrier  
Cap-Rouge

#### Et pourquoi pas des enveloppes ouvertes ?

Nous pouvons certainement parler de psychose qui s'installe au sein de la population avec la vague des enveloppes piégées, mais un constat se dégage de plus en plus. C'est qu'il faudra combattre cette offensive terroriste par une grande diversité de moyens. Particulièrement dans le cas du véhicule de la poste, il semble que la technique ne vise pas forcément une efficacité létale, mais plutôt semer la peur parmi la population à travers un objet que chacun manipule tous les jours : une enveloppe.

Sans nier la nécessité d'évaluer toutes les mesures de protection imaginées jusqu'à présent, et à moins que nous ouvrions tout le courrier à la source, il persistera toujours un risque non négligeable que soient insérées des substances

volatiles dans les enveloppes transitant dans le réseau postal international.

Techniquement, le vecteur est contenu dans une poudre insérée en vrac dans l'enveloppe. Alors pourquoi ne pas permettre à la source des premiers tris postaux l'ouverture des enveloppes ? Dans une première étape, il suffirait d'installer dans la chaîne de tri un élément mécanique qui pratiquerait une petite coupe dans le coin inférieur de l'enveloppe. La conséquence première est que le courrier douteux serait piégé en amont et serait plus efficacement traité et la deuxième dissuaderait les esprits belliqueux qui n'y trouveraient plus la motivation à la base du terrorisme, celle de semer la peur.

Si on élabore davantage, les gouvernements pourraient instaurer une nouvelle norme d'enveloppes préoccupées à l'échelle de chaque pays qui y adhérerait afin d'accélérer le traitement du courrier. Un tel système pourrait restaurer une confiance de la population en la poste qui, jusqu'à aujourd'hui, ne fait que se détériorer.

Reste à évaluer les coûts d'implantation en fonction de l'ampleur du réseau à mettre sous surveillance selon deux approches. L'une, ponctuelle associée à l'urgence qu'impose l'incertitude de la conjoncture actuelle, et l'autre, dans une perspective à long terme afin de décourager tout intention de saboter à nouveau un moyen de communication toujours indispensable au bon déroulement de nos sociétés.

Ma suggestion constitue une bien modeste idée qui ne résout pas toute la problématique, mais a peut-être le mérite de sensibiliser nos têtes pensantes à l'idée d'explorer aussi d'autres avenues dans la sécurisation d'un service public qui rejoint physiquement toutes les entités de notre société. Les moyens curatifs ne supplanteront jamais les moyens préventifs face à un fléau.

Charles Lasnier  
Québec

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à

l'adresse suivante :  
Carrefour des lecteurs  
Journal LE SOLEIL  
925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547  
Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6  
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.  
Adresse électronique : [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com)

## Dérapiage du coût des médicaments

Yves Bordeleau

Pharmacien de Shavignigan-Sud

Étant pharmacien-propriétaire, je suis en mesure de constater le dérapage du coût des médicaments qui augmente de façon explosive depuis quelques années.

Quand je lis les comptes-rendus de la réunion des ministres de la santé qui s'est déroulée à Terre-Neuve dernièrement, ça me dérange de voir comment ces ministres ne semblent pas voir le problème réel qui engendre ces augmentations de coûts. On y parle de l'achat en vrac de médicaments et de l'instauration d'un processus de révision des médicaments.

Au Québec, l'instauration de l'assurance-médicaments avait pour but officiel d'assurer une couverture pour tous les Québécois et d'en partager les coûts et les risques entre les contribuables, les gouvernements et les compagnies d'assurance. L'objectif caché était de sortir les médicaments fournis en clinique externe pour plusieurs clientèles (psychiatrie, dialyse, sclérose en plaque, etc.) du formulaire des hôpitaux et d'en faire assumer la charge par les assurances et les assurés.

Le coût de ces traitements est terriblement élevé (entre 500 \$ et 1500 \$ en moyenne par mois par patient) et forcément cela a eu un

impact inflationniste sur les régimes d'assurance. Un autre facteur non négligeable est la pression exercée par les compagnies pharmaceutiques d'origine sur les médecins afin qu'ils prescrivent leurs produits plutôt qu'un autre.

Ce qu'il faut savoir, ici, c'est qu'il existe des consensus de spécialistes sur les étapes de traitement recommandées en fonction de plusieurs facteurs comme les effets secondaires, la facilité posologique pour les patients, l'efficacité reconnue et le coût des traitements. Ces consensus, largement connus par tous les médecins et les pharmaciens, existent, entre autres, pour le traitement du diabète, des maladies cardiaques et de l'asthme.

Si tous les prescripteurs suivaient scrupuleusement ces consensus et mettaient en applications les étapes recommandées, le coût des médicaments baisserait, du moins augmenterait beaucoup moins rapidement. Par exemple, une personne qui reçoit pour la première fois un médicament à 30-35 \$ par mois, alors que le consensus recommande un médicament à 8 \$ par mois, honoraire du pharmacien inclus. Imaginez l'économie annuelle pour un seul patient (environ 325 \$ par année) et ce, pour une seule maladie.

Enfin, au Québec, le régime universel d'assurance-médicaments avec sa franchise mensuelle de 8,33 \$, sa coassurance de 25 % et ses plafonds mensuels variables selon les revenus des bénéficiaires est organisé pour se faire contourner facilement. En venant renouveler ses médicaments en début et en fin du même mois, un bénéficiaire sauve une franchise mensuelle sur deux, ce qui représente une économie de 49,98 \$ par année. Cela amène une surcharge de travail incroyable en pharmacie durant ces périodes.

Or, ce calcul s'avère très mauvais pour ces gens, puisque le gouvernement a relevé les prestations de 175 \$ à 350 \$ puis à 385 \$ par année. Donc, l'économie de 49,98 \$ a entraîné une charge supplémentaire de 210 \$.

Une dernière mesure serait d'optimiser l'utilisation de médicaments génériques qui sont beaucoup moins chers (jusqu'à 50 %) et qui sont utilisés dans tous les hôpitaux du Québec. Cela pourrait amener une économie de près de 40 millions \$ par année. Ce n'est pas rien.

Je crois que si le ministre de la santé et ses fonctionnaires allaient un peu plus sur le terrain pour voir ce qui s'y passe et impliquaient activement les pharmaciens dans leurs analyses, ils trouveraient une façon efficace de contrer les hausses spectaculaires du coût des médicaments.

Il faudrait impliquer activement les pharmaciens

# OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

## La fragilité des politiques devant l'intolérance

Les intolérants qui ont fait pression sur la direction du Musée canadien des civilisations pour faire reporter une exposition d'artistes d'origine arabe n'ont pas craché en l'air pour rien. L'exposition semble promise à un grand succès. Et la réputation du Musée des civilisations à Hull n'en sera que mieux faite. Toute cette ridicule affaire donne cependant la mesure du malaise qui envahit les politiques canadiennes lorsque la Communauté juive s'agit.

Grand vernissage de l'exposition jeudi soir au Musée. L'événement qui, en temps normal, eut attiré quelques centaines de personnes, en rassemblait plus d'un millier. Chaque artiste avait en effet fourni sa propre liste d'invités: arabes et bien souvent francophones. Ce fut un événement sympathique en somme. S'il avait été laissé aux seuls artistes et à la conservatrice du Musée — Aida Kaouk — on y aurait même trouvé un innocent plaisir.

Cela faisait cinq ans qu'on travaillait à cette exposition. Pour la plupart originaires du Moyen-Orient ou du Golfe persique, souvent passés par des universités européennes ou américaines, ces «artistes canadiens d'origine arabe» sont maintenant installés ici. Leurs

tableaux, leurs montages de photographies, leurs assemblages d'objets ou de meubles, fixent leur errance dans un nouvel ancrage canadien.

Par exemple, Joseph Moukhtar, un peintre autodidacte de 71 ans, originaire de Syrie et fils d'Arméniens qui ont fui la Turquie après le génocide de 1916, vit à Montréal depuis 1981. Il propose une huile ravissante, image du Vieux Québec où les tourelles du Château Frontenac ressemblent à des dômes de mosquées: un beau métissage en somme. Il y aurait 25 autres exemples à donner, y compris ce montage vidéo de Jayce Salloum, natif de la Colombie-Britannique, si peu «arabe d'origine canadienne» dans son allure que vous le prendriez pour un intellectuel nord-américain révolté par le sort des Palestiniens ou des Kosovars. Incidemment, ses œuvres sont en permanence au Musée d'art moderne de New York, au Musée des beaux arts du Canada, au Centre Georges Pompidou: des références tout de même.

C'est probablement à cause de lui que la direction du Musée avait «reporté» l'exposition. C'est que le «11 septembre» était survenu entretemps, et l'œuvre d'un artiste tout simplement engagé était soudain devenue offensante. Personne n'ose en parler



Michel Vastel  
Mvastel@lesoleil.com

mais ce sont des pressions du Congrès juif du Canada qui ont amené le conseil d'administration à «censurer» l'exposition c'est-à-dire, en langage politiquement correct, à «la mettre en contexte».

Heureusement, il y a encore des réflexes dans ce pays. Y compris ceux d'un premier ministre «libéral» qui trouva la décision politiquement maladroite! D'abord, c'était insultant pour les vingt-cinq autres artistes dont les œuvres, franchement «arabes», n'en sont pas moins inoffensives dans leur beauté.

La censure de Jayce Salloum était d'autant plus idiote qu'elle illustrait la difficulté du métissage et la futilité des beaux discours sur le multiculturalisme.

Salloum, petit-fils d'immigrants libanais installés en Colombie-Britannique, est né à son art en retournant au Liban, au moment de l'invasion du pays de ses ancêtres par Israël. D'où son discours hostile à Israël et aux États-Unis. L'idéal canadien de la tolérance et du respect des autres cultures n'interdit pourtant pas des sursauts de solidarité avec le pays de ses ancêtres. C'est d'ailleurs pour cela, par relation à la terre promise, que les «Canadiens d'origine juive» font, eux aussi, preuve d'un même engagement.

Tout compte fait, l'incident n'aurait pu servir qu'à deux choses: d'abord assurer la publicité de cette exposition — «Ces pays qui m'habitent»; puis m'amener à revoir sous un jour plus sympathique ce musée pour lequel j'avais conservé, je m'en confesse et m'en repens, un préjugé plutôt défavorable.

Cela me permit même de rencontrer Aida Kaouk, la conservatrice, une femme d'une douceur extraordinaire, arabophone, francophile, et «bilingue» comme doit l'être tout haut fonctionnaire fédéral. «À l'heure où les appartenances ethniques et religieuses sont utilisées à des fins politiques aux effets dévastateurs, dit-elle, il est important de rendre compte

du fait que les identités culturelles du monde contemporain sont à la fois multiples et complexes...»

S'il n'y avait eu que M<sup>me</sup> Kaouk jeudi soir pour accueillir les visiteurs! Mais il y avait aussi la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, qui ponctua son discours de «Salam Aleikoum» et de «Shalom», de «ehoukran» et de «Shalom» encore, et qui salua dans la foule la présence de deux sénateurs, l'un d'origine arabe — Pierre De Bané, l'autre d'origine juive — Sheila Finestone. C'était une grossière concession aux intolérants tant elle était insistante. Il y avait aussi le directeur général du musée, Victor Rabinovitch, à l'origine de cette polémique. Et le président du conseil d'administration, John English qui, comme son nom l'indique, ne parle qu'anglais!

Tous ces bonzes ont illustré la triste réalité du patronnage politique: en confiant les Musées à des recrues de la politique plutôt qu'à des artistes, on les expose à toutes les intolérances. En effet, le Congrès juif du Canada n'aurait pas osé s'en prendre à Aida Kaouk, diplômée des universités de Paris et de Californie, boursière des Fondations Ford et Fulbright. Même les puissants lobbies se font humbles devant l'authenticité de l'Art...

## Le Rapport Clair est-il sur la voie des oubliettes?

Claude Castonguay

Ex-ministre de la Santé du Québec

Le 18 décembre 2000 la Commission Clair remettait son rapport à la ministre de la Santé. Ce rapport si attendu devait permettre au gouvernement d'enclencher les changements nécessaires pour redonner à notre système de santé son dynamisme et sa capacité de satisfaire les besoins des Québécois. Dans l'ensemble, les réactions à ce rapport ont été positives. Pourtant, près d'un an après sa publication, à l'exception du projet de création de quelques cliniques de médecine familiale, il ne semble plus être question des autres changements proposés par les commissaires. Pourtant certains de ceux-ci, notamment en matière d'organisation ou de gouvernance, seraient susceptibles de donner à notre système, qui en a un grand besoin, un nouveau souffle.

Un retour sur la réforme du début des années 70 permet de mieux comprendre l'état de la question et de mettre en perspective les propositions de la Commission. Cette première grande réforme de la santé a mis en place, à partir des éléments existants, un véritable système de santé dont le but était de permettre à l'ensemble des Québécois d'avoir accès, sans égard à leur situation financière, à des services de santé de qualité. Pour atteindre cet objectif ambitieux, l'assurance-maladie fut établie et la législation disparate sur la santé fut refondue dans une nouvelle loi des services de santé et des services sociaux.

La décentralisation au niveau des établissements, c'est-à-dire au niveau de l'action, constituait un des principes de base de cette réforme. Les responsables des établissements se voyaient octroyer les pouvoirs de gestion leur permettant de satisfaire les besoins spécifiques et évolutifs des populations qu'ils desservaient. La décentralisation devait en outre s'appuyer sur les conseils régionaux, dont la mission était d'identifier les besoins de leur population respective, et sur un nouveau mode de financement des établissements axés sur les services rendus. Compte tenu de sa complexité, ce nouveau mode de financement fut précédé d'un mode intérimaire, le budget global, destiné à préparer la mise en place du mode permanent.

Dans l'ensemble la réforme fut bien accueillie et donna d'excellents résultats pendant de nombreuses années. Longtemps, on s'est plu à qualifier notre système de santé comme étant le meilleur au monde. Mais avec la montée constante et de plus en plus rapide des coûts de la santé, on s'est éloigné de l'esprit de la réforme des années soixante-dix. Les établissements ont été soumis graduellement par le ministère de la Santé à une centralisation des décisions et à une réglementation bureaucratique et tatillonne. De façon significative, le mode de financement, qui se voulait intérimaire, est devenu permanent et, au lieu de donner aux établissements plus d'autonomie, le ministère l'a transformé, notamment par l'introduction des enveloppes, en un outil additionnel de contrôle.

### DÉTOURNEMENT DE LA RÉFORME DE 1970

Les conséquences de ce véritable détournement de la réforme des années 70 sont nombreuses et expliquent en grande partie l'état de crise quasi permanent que vit notre système de santé. De façon évidente, la centralisation a fait en sorte que le système s'est avéré incapable d'évoluer selon les besoins changeants de la population et les nouveaux modes de dispensation des soins. Dans ce contexte où tout se décide à Québec et dans lequel on refuse toute concurrence, il n'y a plus d'espace à toute fin pratique pour la créativité et l'innovation. L'immense retard à s'engager dans la voie des soins ambulatoires constitue un exemple très éloquent à cet égard.

La centralisation a aussi eu pour effet de politiser, dans le sens négatif du terme, le secteur de la santé. En effet, dès qu'un événement hors de l'ordinaire se produit dans le système, il fait rapide-



Les recommandations de la Commission Clair sur les services de santé au Québec auraient-elles été enterrées?

ment l'objet de questions à l'Assemblée nationale. À tel point que les débats sur la santé sont hautement politisés, portent sur des problèmes ponctuels plutôt que sur les politiques et les programmes et créent un climat permanent de crise. Les débats sur les questions importantes, lorsqu'ils ont lieu, se déroulent hors de cette enceinte. C'est ni plus ni moins que le monde à l'envers.

Dans son rapport, la Commission Clair dresse d'ailleurs un tableau fort négatif de la gouvernance du réseau. Elle décrit sans équivoque les conséquences qui en découlent:

«La gestion de crise n'est guère propice aux analyses en profondeur et crée une dynamique d'aspiration du pouvoir décisionnel vers le plus haut niveau. Une telle situation entraîne plusieurs risques. Le premier, c'est que la gestion de crise devienne le mode de gestion habituel du système, hautement centralisé et hiérarchique, alors que la plupart des experts et des expériences étrangères enseignent la nécessité de décentraliser, de rapprocher le plus possible le pouvoir décisionnel de la dispensation des services.»

Pour corriger la situation, la Commission propose deux orientations de première importance. Elle insiste dans un premier temps sur le principe de la décentralisation ou, selon l'expression qu'elle utilise, de la subsidiarité. Selon ce principe, les décisions doivent être prises au palier le plus bas possible au sein d'une hiérarchie ou d'une organisation. On ne peut être plus d'accord avec cette recommandation visant à redonner au système son dynamisme, son efficacité et sa capacité de s'adapter au changement.

Dans un deuxième temps, elle propose une modification en profondeur du rôle du ministère. Les propos de la Commission sur cette question sont tout aussi intéressants:

«Aujourd'hui, la gouvernance moderne des États se traduit par des ministères de plus en plus sophistiqués quant à l'élaboration des politiques, la détermination d'objectifs et l'évaluation des résultats, tandis que l'administration de l'offre

de services est confiée à d'autres organismes publics et privés. Le secteur de la santé et des services sociaux n'échappe pas à cette évolution et des réformes ont été réalisées dans plusieurs pays au cours des dernières années. Sur le plan de la gouvernance, la plupart des pays ont choisi de distinguer le rôle d'élaboration des politiques de celui d'administration de l'offre de services.»

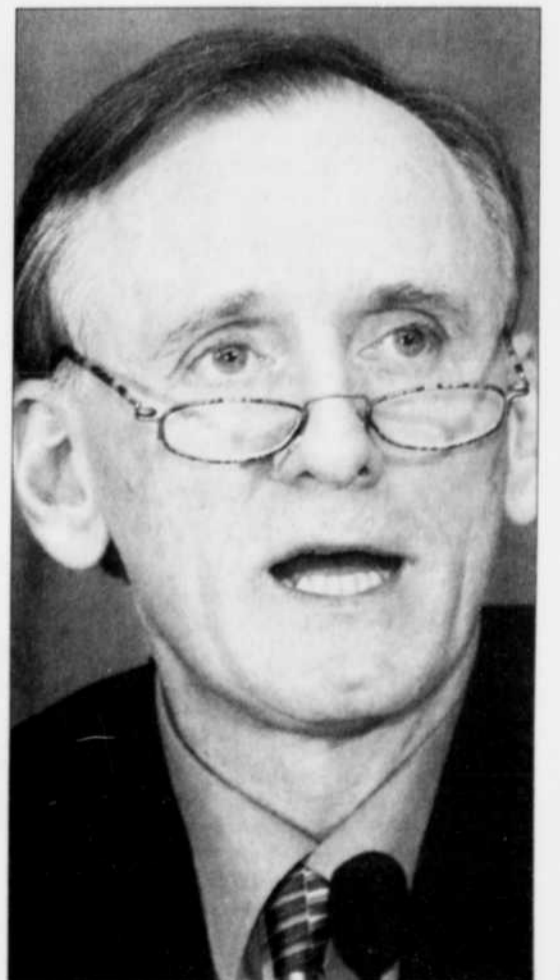
### L'ÉTAT, UN PRODUCTEUR INEFFICACE DE SERVICES

Au début des années 70, personne ne doutait de la capacité de l'appareil gouvernemental de gérer l'offre de services dans la plupart des domaines. Aujourd'hui, il est généralement reconnu, devant l'accumulation au cours des années des trop nombreux exemples à cet effet, que l'État est un producteur inefficace de services. Dans la plupart des domaines, les ministères se réservent dorénavant le rôle de formulation des politiques, de l'allocation des ressources et de l'évaluation et confient à des organismes la gouvernance de l'offre de services.

Mentionnons simplement à titre d'exemples la production de l'électricité par Hydro-Québec, la gestion du transport en commun par les commissions de transport, la gestion des postes par Postes Canada, la vente des boissons alcoolisées par la SAQ, la gestion des jeux de hasard par Loto-Québec, etc. Par rapport aux autres secteurs de l'activité gouvernementale, notre ministère de la Santé fait de plus en plus figure d'exception.

La décentralisation, la révision du rôle du ministère de la Santé et la création d'une société publique responsable de l'offre des services de santé constituent sans aucun doute les propositions les plus importantes de la Commission Clair. Pourtant depuis la publication du rapport de la Commission, le silence le plus complet entoure ces propositions. La mise de ce rapport aux oubliettes constituerait une autre admission de la part du gouvernement de son incapacité d'apporter les changements qui s'imposent

dans la santé. Ce serait opter encore une fois pour le mode de gestion de crise à la petite semaine.



Dans son rapport, le président Michel Clair dressait un tableau fort négatif de la gouvernance du réseau de la santé.

# L'Université Laval

AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN

UNIVERSITÉ  
LAVAL  
Agenda/Chiffres/Annuaire/Menu

## UN BEIGNE AVEC ÇA?

Le «junk food» passe à la moulinette

**N**ous vivons dans un monde où, par le biais d'un seul coup de fil à une pizza, il est possible de se faire livrer 3 000 calories à sa porte en moins de 15 minutes. Dans un monde où la partie du corps la plus sollicitée chaque jour est l'index qui contrôle la zapette et la souris. Dans un monde où un milliard de sous-alimentés cohabitent avec un milliard de gros. Nous vivons dans un environnement toxique qui dresse la table à l'obésité, ont clamé une bonne partie des scientifiques qui participaient au congrès annuel de la North American Association for the Study of Obesity, présenté du 7 au 10 octobre à Québec.

Les organisateurs de l'événement, Angelo Tremblay et Paul Boisvert, de la Chaire de recherche sur l'obésité D.B. Brown, attendaient entre 1 500 et 1 800 participants; faisant fi des événements du 11 septembre, 1 200 ont sauté dans un avion pour se rendre au congrès de Québec. Ils ont trouvé dans le copieux menu mitonné par les deux chefs québécois (50 sessions de formation continue, 20 colloques, 400 affiches et 200 présentations orales) de quoi nourrir leurs réflexions sur cet autre fléau mondial.

Si l'obésité se répand comme une tache d'huile, c'est l'environnement qu'il faut blâmer, estime Kelly Brownell, de l'Université Yale. «Notre génétique n'a pas changé au cours des dernières années et nous n'avons pas moins de contrôle face à la nourriture. Pourtant, le nombre d'obèses augmente continuellement.» Le «junk food» est devenu accessible partout: dans les chaînes de restauration rapide qui se multiplient et qui offrent des portions de plus en plus grosses, mais aussi dans les stations-service, dans les clubs vidéo, dans les aéroports, dans les gares, dans les centres commerciaux, dans les écoles. «Partout où nous mettons les pieds, le «junk food» nous sollicite, déplore-t-il. Ces produits ne coûtent pas cher et leur mise en marché est très agressive.»

Pour contrer cet envahissement, il faut taxer le «junk food», subventionner les aliments sains et réglementer la publicité destinée aux enfants, avance le professeur Brownell.

«Souvent, la réaction spontanée à mes propositions est que ça empiète sur les libertés individuelles. Il y a 20 ans, si on avait proposé d'augmenter les taxes sur le tabac, d'interdire la cigarette dans les lieux publics et d'en réglementer la publicité, on m'aurait répondu la même chose. Lorsqu'on a pris conscience des coûts sociaux de la cigarette, les droits individuels ont cédé le pas au bien commun.

Aux États-Unis, il y aurait 300 000 décès annuellement dus à l'alimentation et au manque d'exercice (425 000 pour la cigarette). Il me semble que ça justifie une intrusion dans les choix individuels.»

«Je ne crois pas à l'efficacité d'une taxe sur le «junk food», a rétorqué Bill Dietz, un expert du Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis. D'une part, il n'y a pas encore eu d'études qui prouvent hors de tout doute le lien entre le «junk food» et l'obésité. D'autre part, il n'est pas certain que cette mesure atteindrait ses objectifs. Malgré les taxes élevées sur le tabac, une bonne partie de la population continue toujours à fumer.»

JEAN HAMANN



## LA HONTE DE L'HISTOIRE

Le pédiatre Jean Labbé raconte l'évolution de la maltraitance infantile au fil des siècles

**N**égligence, mauvais traitement, violence, agression sexuelle, abandon, infanticide. La triste liste des sévices infligés aux enfants est longue et vieille comme le monde. «L'histoire nous apprend que la maltraitance envers les enfants a été une pratique courante pendant des siècles sans que personne ou presque ne s'en émeuve. Les nombreux appels lancés en faveur de la protection des enfants par des médecins renommés n'ont pas été entendus par leurs contemporains. Il a fallu attendre que les mentalités changent et que les enfants soient perçus comme des individus à part entière, ayant des droits reconnus par des conventions internationales», a expliqué Jean Labbé, du Département de pédiatrie, lors d'une conférence présentée le 11 octobre, devant les membres de la Société québécoise d'histoire de la médecine.

Les enfants sont partis de bien loin, a-t-il rappelé. Durant l'Antiquité, l'infanticide était pratiqué couramment pour se débarrasser des enfants de sexe féminin et des enfants illégitimes ou handicapés. «Dans la Rome antique, la puissance paternelle est absolue. Le père a droit de vie ou de mort sur ses enfants. Les garçons sont privilégiés parce qu'ils font de bons travailleurs et des guerriers. Les filles, vues comme une charge pour la famille, sont surreprésentées parmi les enfants tués ou abandonnés.»

### Histoires d'horreur

L'infanticide a longtemps subsisté même si des lois l'interdisent dès l'an 374. Ainsi, en 1391, l'Angleterre compte environ 172 hommes pour 100 femmes. L'interdiction de l'infanticide a pavé la voie à l'abandon des enfants et, conséquemment, à la création des crèches et des orphelinats. «À certaines époques, le tiers de tous les enfants qui naissent sont recueillis par ces institutions», souligne Jean Labbé.

Des pratiques contraires aux besoins des enfants jalonnent l'histoire. Ainsi, l'embaumement, qui a eu cours jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle pour prévenir la déformation des membres et pour empêcher les bébés de se gratter ou de ramper, les privait de l'usage de leurs mains, de leur bras et de leurs jambes pendant des mois. La lutte épique contre la masturbation, vue comme la responsable d'à peu près tous les maux des jeunes, a amené certains médecins des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles à pratiquer des circoncisions, des clitoridectomies et même des cautérisations au fer rouge des organes génitaux.

Enfin, les corrections physiques à l'endroit des enfants ont survécu à bien des époques. La panoplie d'objets utilisés pour corriger les enfants à la maison et dans les écoles - battre les enfants était vu comme une méthode d'éducation, encouragée par l'Ancien Testament - a de quoi faire saliver un bourreau: cordes, chaînes, fouets, bâtons, ceinturons... Le droit de correction modérée et raisonnable n'a été retranché du Code civil québécois qu'en 1995.

### Mieux aujourd'hui?

Les droits des enfants n'ont pas évolué également à travers le monde, constate Jean Labbé.

«Dans certains pays, la situation actuelle ressemble à celle qui prévalait en Occident il y a deux ou trois siècles. Il y a encore des pays où les enfants sont utilisés comme soldats, exploités au travail ou soumis à la prostitution, à des corrections physiques sévères, à des abandons et à de l'infanticide.»

Au Québec, la couverture médiatique porte à croire que l'infanticide et les autres formes de violence parentale sont à la hausse. À titre de pédiatre et de consultant en protection de l'enfance, Jean Labbé est aux premières loges de la maltraitance et son expérience le porte à croire le contraire. «Il y a plus de signalements à la DPJ, parce que la population est plus sensibilisée au phénomène et non parce qu'il y a plus d'enfants maltraités», estime-t-il.

Le Québec a fait des progrès considérables en matière de protection de l'enfance. «Il n'y a pas si longtemps,

certaines médecins et certains juges refusaient encore de croire que des enfants pouvaient être victimes de violence de la part de leurs parents. Même si les enfants sont mieux protégés aujourd'hui, il reste encore beaucoup trop de cas d'enfants maltraités», déplore le pédiatre.

JEAN HAMANN



## L'ART ET LA SCIENCE

**L'**art et la science ne sont pas aussi opposés qu'on pourrait le croire, ces deux pôles peuvent même devenir extrêmement proches l'un de l'autre, puisque la créativité et l'imagination en sont les moteurs communs. L'exposition «L'art et la science, l'intérieur et l'extérieur» sera présentée du 23 octobre au 1<sup>er</sup> novembre à la Salle d'exposition du pavillon Alphonse-Desjardins. Une dizaine d'étudiantes et d'étudiants en sciences, sans aucune formation artistique mais partageant une passion véritable pour les arts visuels, proposent leurs créations: peintures, dessins, sculptures et objets inusités. Ces scientifiques y offrent leur vision du monde sous un angle inhabituel. Leurs auteurs étant fervents de sciences exactes, leurs créations diffèrent de celles des artistes professionnels. Sans notion technique ni influence artistique, leurs productions s'avèrent spontanées, l'expression pure du moment. Et les résultats sont spéciaux et inattendus.



Une œuvre de Kim Doré

## Lancement du site Web «PISTES»

Un grand bond en avant pour l'enseignement des sciences et des technologies au secondaire

**G**âce au tout nouveau site Web PISTES, pour Projets d'intégration des sciences et des technologies

en enseignement au secondaire, les jeunes du niveau secondaire pourront se faire une meilleure idée de l'apport scientifique et technologique dans leur quotidien. «Le site veut aider les enseignants dans la mise en place de la réforme du curriculum au secondaire et intéresser les élèves aux applications pratiques des sciences et des technologies dans la vie de tous les jours», explique Louise Guilbert, professeure en didactique des sciences à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval et responsable du projet PISTES. Ce site se veut un carrefour d'échanges entre les enseignants d'expérience et les novices, entre les élèves et les chercheurs. Le site PISTES a été lancé officiellement le 11 octobre, lors du



congrès de l'Association des professeurs de sciences du Québec (APSQ), qui se tenait à Shawinigan. Son développement a été rendu possible grâce à une subvention du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec. «PISTES a été élaboré pour et par des enseignants de sciences du secondaire en collaboration avec des didacticiens des sciences, des chercheurs dans divers domaines scientifiques et des futurs enseignants de

sciences», précise Renée Fountain, professeure en technologie éducative à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval et coresponsable du projet PISTES.

Le site Web comprend cinq grandes sections: approches pédagogiques adaptées à l'enseignement des sciences au secondaire; outils pédagogiques; articles scientifiques et recensions d'écrits; analyse critique de plus d'une centaine de sites Internet; forum de discussion où les enseignants de sciences et de technologie peuvent venir échanger et ainsi participer à une communauté virtuelle en enseignement des sciences. PISTES propose également plusieurs activités pédagogiques en sciences intégrées touchant, par exemple, le vécu des élèves, la technologie et les enjeux de société. Le site Web PISTES niche à l'adresse: [www.pistes.fse.ulaval.ca](http://www.pistes.fse.ulaval.ca).

GABRIEL CÔTÉ

# Campus express

## PASCALE OTIS À L'ÉMISSION «DÉCOUVERTES»

L'émission scientifique *Découvertes* du 28 octobre diffusera un reportage sur les travaux que Pascale Otis et Jacques Larochelle mènent sur les oies des neiges. Les deux chercheurs du Département de biologie travaillent sur la thermorégulation chez cette espèce où les oisons affrontent les rigueurs du climat arctique dès les premières heures de vie. Leurs travaux se déroulent sur le campus, avec des oisons sauvages nés sur l'île Bylot. Pascale Otis est la «mère» de cette petite marmaille. À la fin juin, elle se rend sur les aires de reproduction et en ramène des oeufs qu'elle veille jusqu'à l'éclosion. Le premier visage que les oisons voient en sortant de leur coquille est le sien. Dès lors, les oies sont «imprégnées» et la considèrent comme leur mère. Elles la suivent et lui obéissent, ce qui facilite le déroulement des tests en laboratoire. L'émission sera présentée sur les ondes de Radio-Canada dimanche à 18 h 30 et en rediffusion mardi à 23 h 25.



Pascale Otis et ses oies

## TABLEAU D'HONNEUR DE LA FSA



La Faculté des sciences de l'administration a tenu, récemment, une cérémonie au cours de laquelle a été dévoilé le tableau d'honneur des étudiants et étudiantes des trois cycles de la Faculté. Un certificat d'attestation du tableau d'honneur a été remis aux étudiants et étudiantes qui ont réussi notamment à maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,805 sur 4,33. Sur la photo, de gauche à droite, Christophe Cluzel, président de l'Association des participants à la maîtrise en administration de l'Université Laval (APMAL), André Fortier, président de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec (ADMA) de la région de Québec, Nicolas Duval-Macé, président de l'Association des étudiants en sciences de l'administration de l'Université Laval (AESAL), Marc J. Trudel, vice-recteur au développement de l'Université Laval et Bernard Garnier, doyen de la Faculté des sciences de l'administration.

## RÉCITAL FLÛTE ET PIANO

Concert des flûtistes André Papillon et Jean-Sébastien Bernier et du pianiste Maurice Laforest, le dimanche 21 octobre, à 16 h, dans la salle Henri-Gagnon du pavillon Louis-Jacques-Casault. L'entrée est libre. Au programme, entre autres, des œuvres de Dutilleul, Kuhlau, Frank Martin, Otar Taktakishvili. André Papillon enseigne à la Faculté de musique depuis 1984 et au Symposium international de flûte du Domaine Forget depuis 1993. Jean-Sébastien Bernier enseigne et est surmunière à l'Orchestre symphonique de Québec et pigiste pour divers ensembles. Maurice Laforest est, depuis septembre 1999, chargé de cours à la Faculté de musique.



André Papillon

## DUO CERVANTES

Sous le patronage du Consulat général d'Espagne à Montréal, le Vice-consulat d'Espagne à Québec, en collaboration avec la Faculté de musique, invite le grand public à assister au récital du Duo Cervantes, présenté le dimanche 21 octobre, à 20 h, dans la salle Henri-Gagnon. L'entrée est libre. Le Duo Cervantes est formé de Patricio Diaz, violoniste, et de Vicente Ariño, pianiste. Patricio Diaz a étudié le violon et l'alto avec Antonio Arias et Emilio Mateu au Real Conservatorio Superior de Música de Madrid. En 1991, il se rend aux États-Unis et obtient, en 1993, une maîtrise en interprétation. Dès lors, il jouera avec les meilleurs orchestres de la ville de New York et des États-Unis. Il est présentement alto solo avec le Staten Island Symphony Orchestra. Depuis 1995, il est professeur de violon, d'alto et de musique de chambre à la prestigieuse école de musique Third Street Music School Settlement, à New York. Titulaire d'une maîtrise du Conservatorio superiors de Valencia et du Conservatorio Superiors de Música de Madrid, Vicente Ariño se spécialise en piano, en musique de chambre et en direction d'orchestre. Il est présentement professeur de musique de chambre au Conservatorio de Alcalá de Henares.



Patricio Diaz



Vicente Ariño

## ORCHESTRE DE LA FACULTÉ DE MUSIQUE

L'Orchestre de la Faculté de musique, sous la direction de Jean-Marie Zeitouni, présentera son premier concert de la session le mardi 23 octobre, à 20 h, dans la salle Henri-Gagnon. L'entrée est libre mais une contribution volontaire serait appréciée. Au programme de ce concert : la *Symphonie no 100 «Militaire»* de Joseph Haydn; la *Sérénade en ré majeur, Kv 239* de Mozart; *Egmont, ouverture pour orchestre, op. 84* de Beethoven; et *Esquisse pour orchestre, op. 1* de François Morel. Chef d'orchestre, percussionniste et arrangeur-orchestrateur, Jean-Marie Zeitouni a fait ses études musicales au Conservatoire de musique du Québec à Montréal. Comme percussionniste, on a pu le retrouver avec l'Orchestre baroque de Montréal, l'Orchestre symphonique de Montréal, le Studio de musique ancienne et l'Ensemble I Musici de Montréal. Il est directeur artistique du Choeur de l'Université Laval et chef des chœurs à l'Orchestre symphonique de Québec.

## À L'HONNEUR

Deux athlètes Rouge et Or ont reçu des honneurs particuliers pour leur performance lors de la dernière fin de semaine. Tout d'abord, en basketball féminin, Isabelle Grenier (éducation physique) a été nommée joueuse par excellence du tournoi de Ryerson, compétition remportée par le Rouge et Or. En finale, Isabelle a dérotté les représentantes de UBC en inscrivant pas moins de 26 points. Puis, en football, le quart-arrière Mathieu Bertrand (éducation physique) a décroché pour une deuxième semaine consécutive le titre de joueur offensif de la semaine de la conférence du Québec. Dans une écrasante victoire de 52-7 des siens sur Concordia, Mathieu a amassé 303 verges par la passe, deux passes de touché et un touché au sol... le tout en un peu plus de deux quarts de jeu.



Isabelle Grenier



Mathieu Bertrand

## VOLONTAIRES RECHERCHÉS

Le Centre de recherche clinique de l'Hôpital Laval recrute actuellement des volontaires pour participer à une étude sur la respiration associée au sommeil. Les personnes intéressées doivent avoir un bon état de santé, répondre à certains critères et être disponibles pour une demi-journée. Une compensation financière sera remise. Les études sont approuvées par le Comité d'éthique de l'Hôpital Laval. Pour de plus amples informations, contactez Germain Éthier au numéro 656-8711, poste 5387.



Aujourd'hui Québec, demain le monde.

Le contenu de ces pages est produit et édité par le Service des communications de l'Université Laval. Visitez Alérion, le site Web de l'Université Laval, à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca>

# DES ÉTUDIANTS DE LAVAL SE DISTINGUENT AU GALA FORCES AVENIR

Univert Laval et L'École en course remportent des prix

Deux des six finalistes qui représentaient l'Université Laval au troisième Gala Forces Avenir, qui se tenait au Capitole de Québec, le 11 octobre, ont remporté le premier prix dans leur catégorie respective. Il s'agit d'Univert Laval, dans la catégorie «Environnement», un regroupement environnemental très actif dans la communauté universitaire en ce qui a trait à la sensibilisation à la pensée écologique, et de L'École en course, dans la catégorie «Sciences et applications technologiques», une équipe d'étudiants du Département de génie mécanique de la Faculté des sciences et de génie, qui parvient à faire passer des élèves d'écoles primaires participant à la course de tacots du Carnaval de Québec.

Les autres porte-couleurs de l'Université étaient: le Regroupement des étudiants entrepreneurs de l'Université Laval (REEL), dans la catégorie «Affaires et vie économiques»; la Semaine des sciences forestières, dans la catégorie «Environnement»; la Clinique de kinésiologie, dans la catégorie «Santé»; et Geneviève Beaumont-Frenette, étudiante de science politique, dans la catégorie «Personnalité-1<sup>er</sup> cycle».

## L'épaulé à la roue

Univert Laval est un regroupement environnemental très actif dans notre commu-

nauté universitaire en ce qui a trait à la sensibilisation à la pensée écologique. Fondée en 1995, l'association sans but lucratif a mené plusieurs actions importantes et compte à son actif de nombreuses réalisations comme la mise sur pied d'un système de covoiturage gratuit, la vente de tasses à café pour ralentir l'utilisation de contenants jetables, la fondation d'un comptoir d'alimentation et la campagne de pose de minipoubelles sur les poubelles régulières de bureau, les premières recevant les déchets et les secondes, le papier à recycler.

L'École en course est l'initiative fort stimulante d'une équipe d'étudiants du Département de génie mécanique de la Faculté des sciences et de génie qui ont parrainé des élèves d'écoles primaires participant à la course de tacots du Carnaval de Québec, en l'occurrence ceux de l'école Saint-Michel à Sillery, et des écoles Saint-Louis-de-France et Saint-Yves à Sainte-



Richard Guay, de la firme Bowater, en compagnie des membres du groupe Univert Laval, Chrystelle Larasse, Dominic Boudreau et Manon Ruel, lauréats de l'Avenir Environnement.

Foy. Les étudiants ingénieurs et futurs ingénieurs, portant le casque de «designer», ont ainsi assisté les élèves des cinquième et sixième années de ces établissements dans la conception et la construction de leur tacot. Ils ne devaient pas dicter leurs propres concepts, mais bien veiller à ce que chaque «véhicule» soit sécuritaire et fonctionnel.

GABRIEL CÔTÉ

# Collaboration intensifiée avec COREM

Des projets conjoints de recherche d'une valeur de 450 000 \$ en sciences et génie, au cours des trois prochaines années

La vice-rectrice à la recherche, Louise Filion, et le président du conseil et directeur général par intérim de COREM, Serge Vézina, ont signé, le 10 octobre, un protocole d'entente à l'intérieur duquel COREM accordera, à la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval, une somme de 450 000 \$ pour des projets conjoints de recherche, au cours des trois prochaines années.

«Cette entente vient sceller une collaboration déjà très étroite entre les deux organisations. COREM organise déjà des activités de recherche et de formation très fructueuses à l'intention des étudiants et des chercheurs de l'Université Laval, dans des domaines de la minéralogie et des matériaux. De nombreux étudiants de la Faculté des sciences et de génie, plus particulièrement aux cycles supérieurs, choisissent COREM comme lieu de stage», rappelle le doyen de la Faculté des sciences et de génie, Pierre Moreau.



Signature du nouveau protocole d'entente entre COREM et l'Université Laval. Assis: la vice-rectrice à la recherche, Louise Filion, et le président du conseil et directeur général par intérim de COREM, Serge Vézina. Debout: le directeur aux Affaires scientifiques de COREM, Jacques-André Boivin, et le doyen de la Faculté des sciences et de génie, Pierre Moreau.

«La Faculté des sciences et de génie et COREM ont voulu formaliser ces échanges dans le cadre d'un protocole d'entente afin de mieux définir les règles et les conditions de leur collaboration», a fait valoir le directeur aux Affaires scientifiques de COREM, Jacques-André

Boivin. Il est aussi dans notre intention d'accroître les possibilités d'échanges scientifiques.»

«Le Protocole d'entente vient consacrer COREM comme un lieu privilégié de stages pour les étudiants aux trois cycles d'études, a déclaré la vice-rectrice à la recherche, Louise Filion. Les chercheurs de la Faculté des sciences et de génie ont maintenant l'opportunité de développer de nouvelles occasions de partenariat avec les chercheurs de COREM.» En outre, davantage de scientifiques de COREM pourraient se voir conférer le titre de professeur associé d'un département de la Faculté. En plus de participer à la direction et à l'encadrement de travaux d'étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, cette entente leur permettra de participer à des programmes conjoints de recherche. «Cette entente marque le début d'une période de collaboration scientifique soutenue au plus grand bénéfice des étudiants, des chercheurs et de la démarche scientifique des deux organisations ainsi que de toute la région», a expliqué Louise Filion.

## THÉÂTRE

# Faux coupables

La troupe de théâtre Les Treize vous invite à jouer au détective, par une sombre nuit d'octobre, avec des personnages en chair et en os. La pièce *Un ami... imprévu* (The Unexpected Guest), une œuvre de la célèbre romancière anglaise Agatha Christie, adaptée pour la scène par Robert Thomas, sera présentée les 25, 26 et 27 octobre, à 20 h, à l'amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins.

«Contrairement à la norme, les personnages de cette pièce sont nombreux à clamer, non pas leur innocence, mais plutôt leur culpabilité», explique Annie Gignac, étudiante en communication publique et l'une des responsables de ce premier spectacle de l'année présenté par Les Treize. «Pour quelque mystérieuse raison, poursuit celle qui joue le rôle de l'infirmière Miss Bennett, il semble que les personnages ont tout intérêt à s'accuser du crime dans cette histoire.»

L'histoire se déroule dans les années 1950, quelque part dans la campagne anglaise. Par un soir d'orage, un voyageur dont la voiture s'est embourbée sonne à la porte d'une maison appartenant à une riche famille. La porte s'ouvre et la scène qui s'offre à lui le cloue littéralement sur place: une femme tient à la main un revolver, tandis qu'un homme git, non loin, sur le plancher. L'arrivée imprévue du voyageur viendra bousculer les plans du présumé assassin et des autres habitants de la maison.

Pour s'imprégner à fond des années 1950 et en restituer l'essence, cette équipe des Treize a visionné certains films tournés autour de cette décennie par un autre maître du suspense, Alfred Hitchcock: *La Corde*, *Fenêtre sur cour*, *Sueurs froides*. Tout pour se mettre dans l'ambiance! Sans compter la mise en scène astucieuse de Jean-Philippe Joubert qui a choisi de jouer le jeu de la transparence avec des murs qui n'ont pas d'oreilles mais bien... des bouteilles. À moins qu'il ait voulu aller au-delà des apparences. Les billets sont en vente au Service des activités socioculturelles, au bureau 2344 du pavillon Alphonse-Desjardins, au coût de 8 \$ (10 \$ à l'entrée). Renseignements: 656-2131, poste 4136.



Annie Gignac, Philippe Dion-Boucher, Maude Giasson, Raymond Poirer, Simon Girard et Marc-Philippe Parent: meurtre et mystère à l'auditorium Hydro-Québec.

**De l'émotion**

**jusqu'au bout des doigts**

vroum-vroum

**AUCUN PAIEMENT,  
NI INTÉRÊT AVANT**

**60 JOURS<sup>††</sup>**  
SUR LE FINANCEMENT À L'ACHAT



**Mazda Protegé SE 2002** vroum-vroum

Obtenez

**3,9%<sup>†</sup>**

DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT JUSQU'À **48 MOIS**

Offre également disponible  
sur les modèles LX et ES

OU

**199\$**

Louez à partir de

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2 350\$  
**0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

Équipée pour le plaisir: Banquette arrière à dossier 60/40 rabattable et verrouillable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 4 haut-parleurs • Volant inclinable • Essuie-glace à balayage intermittent • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Console centrale • Bouches de chauffage aux places arrière • Barres stabilisatrices avant et arrière • Roues de 14 po avec enjoliveurs intégraux • Et plus de 60 autres caractéristiques de série

**Puissant moteur de 2 L et 130 ch de série sur les modèles LX et ES**

vroum-vroum **Mazda Protegé5 2002**



Obtenez

**3,9%<sup>†</sup>**

DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT JUSQU'À **36 MOIS**

OU

**259\$**

Louez à partir de

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2 400\$  
**0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

Équipée pour l'action: Roues de 16 po en alliage • Moteur 4 cyl. de 2 L à DACT et 130 ch • Compte-tours • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Ensemble GFX • Régulateur de vitesse • Phares antibrouillards • Essuie-glace de lunette • Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Console centrale • Banquette arrière 60/40 • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Sièges en tissu de type sport • Glaces à commande électrique et téléverrouillage • Indicateurs du tableau de bord à fond blanc • Et plus encore

**GARANTIE LEADERSHIP MAZDA**

Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

**ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA**

Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toutes nouvelles Mazda.



**mazda**

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.



† L'offre aucun paiement, ni intérêt avant 60 jours s'applique au financement à l'achat seulement et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. L'offre ne s'applique pas aux modèles Mazda MP3 et Tribute. †† Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 2 mois. Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemples de financement à l'achat: 10 000\$ au taux de 3,9%; 48 paiements de 225,34\$. coût d'emprunt de 816,32\$; total à payer de 10 816,32\$ ou 10 000\$ au taux de 3,9%; 36 paiements de 294,80\$; coût d'emprunt de 612,80\$; total à payer de 10 612,80\$. Autres taux de financement disponibles. \* Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location-bail au détail des Mazda Protegé SE 2002 (modèle D4XMS2AR00) et des Mazda Protegé5 2002 (modèle D5TSS2AR00) neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité exigé. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de RC le km additionnel. Autres options de location également disponibles. Immatriculation, assurances et taxes en sus.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 7 octobre 2001.

